



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

COMPRENDRE UN BULLETIN DE SALAIRE ET LES CHARGES LIÉES À L'EMBAUCHE

OBJECTIFS

Chaque mois vous établissez ou faites établir la paie des salariés de votre association. C'est une tâche technique qui parfois vous met en difficulté : bases et assiettes de cotisations, incidences des suspensions ou des ruptures de contrats, cas particuliers...

Cette formation permettra à toute personne en charge de la paie de comprendre un bulletin de paie et les charges afférentes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **La paie : en interne ou externalisée**
- **Rappels théoriques sur le bulletin de paie**
 - Présentation du bulletin
 - Les mentions du bulletin de paie
 - Sommes versées au / à la salarié.e
 - Retenues sur rémunération
- **Prélèvements sociaux et fiscaux sur les salaires**
 - Cotisations de sécurité sociale
 - Versements additionnels
 - Réduction générale des cotisations patronales
 - Exonérations et régimes particuliers
 - CSG et CRDS
 - Contribution chômage et AGS
 - Retraite complémentaire
 - Taxe et participation sur les salaires
 - Prélèvement à la source
- **Les cas particuliers**
 - Salariés à temps partiel
 - Absences non autorisées
 - Fin de contrat
- **DSN : Données sociales généralisées**
- **Veille juridique**

JEUDI 16 MARS
en présentiel
à Vanves

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles
ou salariés chargés de la
gestion des ressources
humaines ou de la paie
au sein de l'association

DURÉE

7 heures sur une
journée de formation
(09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en
amont, QCM et quiz en
aval et questionnaire de
satisfaction

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération
Française des Clubs
Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Aucune

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de
diaporama, travaux en
groupe ou individuel, remise
de documents favorisant la
compréhension des apports
théoriques.

